

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

"Rendre le peuple meilleur"

PARAISANT LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement: UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue St. Olivier, Québec.

Mgr. HUBERT, 9^{ième} évêque de Québec.

Notice biographique

MGR. JEAN-FRANÇOIS HUBERT naquit en 1739. Il devint coadjuteur de l'évêque de Québec en 1786, et succéda à Mgr. d'Esclis en 1788.

Mgr. Hubert mourut en 1797. Ce prélat combattit avec vigueur le grand



mouvement d'éducation de 1787 qui avait pour but l'anglicisation des Canadiens-français au moyen des écoles primaires. Les protestants ajournèrent cette campagne et la recommencèrent en 1801 sous le nom d'Institution Royale, sans plus de succès que la première fois.

Jean-François Hubert

SOMMAIRE.

Portrait et notice biographique de Mgr. Hubert.—**Actes officiels** : Nomination d'un commissaire d'école.—Demande d'érection.—Conférence d'instituteur.—**Pédagogie** : A nos correspondants.—De la dictée à l'école primaire.—La lecture expliquée.—Bibliographie : Notice sur l'école normale Laval.—Notes historiques sur l'Institution des sourds-muets catholiques.—Instruction civique : 29^e Leçon : La loi et la magistrature.—Lecture à haute voix.—**Partie pratique** : I, Dictée, La vache.—II, Dictée, Le ravin.—III, Dictée, Art et vocation.—Exercice de rédaction : La diligence.—Guerre à l'anglicisme.—**Divers** : Poésies : Retour des champs—Souvenirs du collège.—Echos du recensement de 1891.—L'Île de sable.—Statistiques—Annonces.

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Nomination d'un commissaire d'école

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur, en date du 29 mars dernier (1893), de nommer M. Julien Gosselin, commissaire d'écoles pour le village d'Etchemin, comté de Lévis, en remplacement de M. H. E. Peters.

Demande d'érection de municipalité scolaire

Détacher de la municipalité de Saint-Timothée, dans le comté de Beauharnois, pour les annexer à celle de Sainte-Cécile, même comté, les lots Nos. 383, 179, 180, 181, 182, 186, 187, 183, 184, 185, 188, 189, 190, 191, 192, 195, 196, 197 et 198, du cadastre de la paroisse de Saint-Timothée, et ce, pour les fins scolaires.

GEDEON OUIMET,
Surintendant.

Conférence d'instituteur

La prochaine réunion des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval aura lieu vendredi, le 19 du courant, à 2 hrs. de l'après-midi.

Les sujets suivants seront traités : *De l'enseignement de l'arithmétique au point de vue de la tenue des livres*, M. N. Tremblay.—*L'enseignement de l'anglais*, M. J. Ahern : *Le dessin à l'école primaire*, M. C. Lefèvre.

Les autres conférenciers inscrits lors de la réunion de janvier dernier ont remis leur

lecture à la conférence de septembre prochain, vue les fêtes du *cinquantenaire*, qui ne permettront qu'une seule séance pédagogique ce jour-là.

C. J. MAGNAN,
Secrétaire.

A nos correspondants

Plusieurs fois depuis le commencement de la présente année nous avons reçu de très aimables lettres de la part d'un grand nombre de secrétaires-trésoriers des municipalités scolaires. Nous demandons pardon à nos correspondants du retard que nous apportons quelquefois à leur répondre. Assez souvent même, il nous est impossible, faute de loisir, d'adresser un accusé de réception. MM. les secrétaires-trésoriers peuvent être convaincus d'une chose : leurs félicitations nous encouragent et leurs bons conseils nous sont très utiles.

Hier, encore, un secrétaire-trésorier du comté de Rimouski nous adressait une longue lettre des plus sympathiques. Nous en détachons ce qui suit :

“ Vous faites bien de prendre en mains la cause des institutrices, et surtout des instituteurs, relativement à leur salaire et aux “ accessoires ” requis pour les besoins d'une école ; car l'on se heurte là à une apathie mesquine, à une indifférence véritablement hostile. C'est dû principalement au pauvre état dans lequel se trouve notre agriculture. Que l'on prenne les moyens d'améliorer celle-ci, et cette

hostilité, cette mesquinerie, cette apathie, tomberont d'elles-mêmes.

En attendant, il n'y a pas d'autres moyens, suivant moi, que de suggérer aux titulaires de l'enseignement de demander avec instances, souvent, sans relâches aux commissaires d'écoles, privément et en séances, tous les "accessoires" recommandés, même toutes les améliorations désirables. Il n'en demanderont jamais trop, et les commissaires n'en accorderont jamais assez pour le bénéfice de l'enseignement et de l'instruction populaire. Même, il semble que les inspecteurs d'écoles ne devraient pas leur épargner les injonctions, ainsi que M. le surintendant. Entr'autres réformes, il devrait être rendu obligatoire de faire relier votre *Enseignement primaire*, chaque année."

Nous constatons avec bonheur que depuis un certain temps il se fait un excellent mouvement au sein des commissions scolaires. *L'Enseignement primaire* a l'honneur de pénétrer deux fois par mois dans toutes les paroisses de la vaste région de Québec, et se trouve ainsi en rapport constant avec ceux qui s'occupent le plus intimement des écoles primaires. Chaque fois qu'une municipalité bâtit une maison d'école conforme aux exigences pédagogiques et hygiéniques, fait planter des arbres autour de l'emplacement scolaire, augmente le salaire des instituteurs ou des institutrices, achète de nouvelles cartes géographiques, des tableaux d'histoire, etc., nous aimerions à connaître tous ces détails afin de les enregistrer dans notre revue à l'honneur des municipalités qui s'imposent des sacrifices pour améliorer la condition de leurs écoles.

Nous comptons sur le zèle et le patriotisme de MM. les secrétaires-trésoriers qui se feront certainement un devoir de nous tenir au courant des progrès qui s'opèrent dans leur municipalité respective.

C.-J. M.

De la dictée à l'école primaire

A la tête des exercices qui se répètent quotidiennement dans nos écoles, se place sans contredit la dictée. C'est qu'il faut avant tout familiariser l'enfant avec les règles de sa langue maternelle, et la dictée est l'un des exercices les plus propres à conduire à ce résultat.

D'aucuns ont cru cependant qu'on pouvait s'en passer, et ils ont dit que la culture cherchée par ce procédé, s'obtiendrait aussi bien par la lecture expliquée et la rédaction. Ils ont appuyé leurs dires sur la façon machinale dont s'y prenait le maître d'autrefois, se contentant d'énoncer la suite des mots d'un morceau sans explication aucune, et expédiant, à la fin, la correction, dans laquelle il glissait à peine quelques maigres et sèches observations sur les règles les plus vulgaires de la grammaire. Ils ont dit encore que l'écolier des lycées et collèges ne faisait pas de dictées ce qui ne l'empêchait pas d'apprendre l'orthographe d'usage et des règles.

Cette seconde objection n'a aucune valeur, car chacun sait que l'étude approfondie d'une langue vivante ou morte, ne se fait que par comparaison avec la langue que l'on parle, et constitue, par conséquent, le meilleur moyen de connaître à fond cette dernière, et dans sa syntaxe, et dans la forme orthographique de tous ces mots. Quant à la première objection, elle serait plus sérieuse si la pédagogie moderne n'avait introduit à l'école primaire le principe de l'éducation intellectuelle par tous les exercices, et rompu ainsi avec la routine ou l'ignorance du passé.

Aujourd'hui le maître intelligent peut tirer parti de la dictée non seulement pour l'enseignement de l'orthographe, mais encore pour la préparation à la composition française et la culture générale de l'esprit.

Pour l'enseignement de l'orthographe.— L'orthographe d'usage ne s'apprend pas ou ne

s'apprend que très imparfaitement par la simple lecture. Tel enfant qui lit depuis longtemps couramment et qui finit par savoir presque par cœur le contenu de son livre, est incapable d'en écrire deux lignes sans faute, s'il n'a pas le texte sous les yeux. Son attention s'est portée principalement sur le sens des idées et non sur la forme des mots qui les revêtent. Il lui faut écrire ces mots un à un, plusieurs fois, et en écoutant les observations du maître, pour qu'il puisse être frappé enfin de leur physionomie et qu'il se souvienne des éléments qui les composent. Il faut aussi que le maître lui fasse remarquer aussi souvent que possible les rapprochements étymologiques et de famille qui l'éclaireront, le feront réfléchir et lui apprendront à écrire d'emblée une foule de mots qu'il trace peut-être pour la première fois. Ainsi menée, la dictée ne peut manquer d'être un exercice des plus pratiques et des plus judicieux pour l'étude de l'orthographe d'usage. Elle n'est pas moins utile pour l'étude des règles syntaxiques. Dans la leçon de la grammaire, l'élève peut apprendre, sans doute, la règle par cœur et même la comprendre assez bien par le moyen de l'exemple qui l'accompagne. Mais un seul exemple, et même deux sont bien peu de chose dans l'immense variété des phrases de la langue ; c'est par douzaines qu'il faut les faire appliquer, et cette variété se trouve précisément dans les dictées qui présentent dans un grand nombre de phrases différentes, l'application des mêmes règles.

Pour la préparation à la composition française.—Le maître trouve dans les dictées un excellent moyen de préparer ses élèves à la composition française. Tous les genres de style sont à sa portée : descriptions, narrations, tableaux, portraits, parallèles, dialogues, genre anecdotique, épistolaire, historique, scientifique, etc. Il peut faire ressortir les expressions, les tournures consacrées par l'usage, les gallicismes, les interrogations, les

exclamations, les répétitions qui donnent plus de force au style, les inversions qui y apportent la variété, les figures, les images qui l'embellissent et l'élèvent. Il lui est facile d'en montrer les qualités générales, clarté, propriété, précision, distinction, simplicité, harmonie. Tout cela, bien entendu, ne se fait pas en un jour, mais ces observations, répétées à propos, et prises sur le vif, c'est-à-dire sur un texte qui est le meilleur des modèles, seront un excellent moyen de préparer les enfants aux difficultés de la composition française.

Pour la culture générale de l'esprit.—C'est par l'explication du sens du morceau, des pensées qu'il renferme, des mots de la phrase que le maître cultivera l'esprit de ses élèves, c'est-à-dire fera leur éducation intellectuelle et morale. Le morceau dicté lui donnera l'occasion de rappeler l'auteur d'où il est tiré ; les pensées lui permettront de montrer aux élèves leurs devoirs, de leur inculquer l'amour du beau et du bien ; les mots seront la source d'une foule de développements encyclopédiques.

On pourrait encore tirer parti de la dictée pour beaucoup d'autres enseignements, car, ainsi que l'a dit Jaccotot, tout est dans tout. Mais il est prudent de s'arrêter là, pour ne pas tomber dans le défaut de ce pédagogue.

Choix des dictées.—Il est à peine besoin de dire que le texte de la dictée doit être en rapport avec le degré de développement intellectuel des élèves. Au cours élémentaire, ce seront tout d'abord de simples mots, puis de petites phrases très faciles, isolées ou en texte suivi. Au cours moyen, on abordera le vrai morceau littéraire, mais en prenant des sujets de la plus grande simplicité, des anecdotes, des traits de morale ou d'histoire, des descriptions de choses familières, etc. Au cours supérieur, on pourra s'élever davantage, sans jamais cependant aborder les sujets philosophiques quels qu'il soient, car les abstractions ne conviennent point aux enfants.

En général, la dictée doit être courte ; elle ne dépassera jamais quatre à cinq lignes au cours élémentaire, dix à quinze lignes au cours moyens, vingt lignes au cours supérieur

Comment le maître doit dicter. — La manière de dicter influe beaucoup sur les progrès des élèves. Nous avons vu quelles explications le maître doit donner, eu égard à la préparation à la composition française, et à la culture générale de l'esprit. Ce n'est pas tout. La dictée matérielle a des exigences également importantes. Elle doit être faite à haute et intelligible voix, et le maître ne doit pas en augmenter les difficultés en omettant à dessein une liaison, ou en oubliant de s'arrêter à quelque signe de ponctuation sans lequel telle ou telle phrase est incompréhensible.

Cette dernière méthode est très défectueuse ; elle éveille chez les enfants la perplexité, l'hésitation, de sorte que, habitués à flotter entre deux déterminations, ils ne savent jamais prendre une décision sensée et mettent invariablement à côté dans les cas douteux. Dans aucun cas, le maître ne cherchera donc à embarrasser ses élèves ; il leur viendra, au contraire, en aide aux mots d'usage ou aux règles qui offriraient quelque difficulté. Il ne dictera pas, sans l'écrire au tableau, un mot qui se présenterait pour la première fois et que les enfants n'auraient par conséquent, jamais ou presque jamais écrit. Un mot de ce genre est pour l'élève une devinette ; il tâtonne, il rature, il surcharge, il perd son temps et aussi le fil du texte, le voilà ébranlé dans sa confiance. Il entre en mauvaise humeur, et finalement ne fait plus rien qui vaille. Tout mot embarrassant doit être écrit séance tenante au tableau noir, et accompagné d'explications sur sa racine et sa famille, sur le préfixe ou la désinence qui pourraient entrer dans sa composition.

De même lorsqu'une règle d'accord se présente, sans écrire au tableau ni épeler le mot

sur lequel porte cet accord, on doit appeler, ne fût-ce que par une interjection, un signe quelconque, l'attention des élèves sur la règle à observer, ou bien faire répéter cette règle par un de ceux qui la connaissent.

Correction de la dictée. — Une question se pose tout d'abord : les élèves garderont-ils leurs cahiers ou bien les fera-t-on changer de façon que chaque élève ait entre les mains le cahier d'un autre ? Il y a deux cas à considérer. Le changement des cahiers a pour but d'exciter l'émulation, l'attention de l'enfant, qui craint de se voir constater un trop grand nombre de fautes par son camarade. Mais ces sentiments ne commencent guère à donner un résultat efficace qu'à partir d'un certain âge. S'il s'agissait, par exemple, d'enfants du cours élémentaire, il est bien évident qu'on ne trouverait là ni l'amour-propre, ni l'habileté nécessaire pour corriger convenablement, ni le soin suffisant pour tenir proprement le cahier du voisin ; dans ce cas, il est préférable de laisser à l'enfant son propre cahier. Mais dès qu'on arrive aux premières divisions du cours moyen, le changement est indispensable. Ici, en effet, l'élève a assez de raison pour effectuer la correction sur le cahier d'un autre en prenant les précautions qu'exigent l'ordre et la propreté, et il n'en a pas assez encore pour être privé d'un mobile dont tous les maîtres expérimentés ont reconnu l'avantage et l'utilité.

Dans les petites classes. l'épellation est faite par le maître, mais dès le cours moyen, il ne serait ni pratique, ni prudent à lui de faire cette épellation. Le dévouement ne consiste pas à déployer un zèle excessif et à prodiguer inconsidérément ses forces dans une fatigue inutile. Les élèves, à tour de rôle, peuvent remplir cet office dans des conditions tout aussi avantageuses pour le profit commun. Le tout est de les habituer à faire une épellation intelligente, et voici comment il faut y procéder :

Chaque élève peut épeler une phrase entière d'un point à l'autre, mais non pas en nommant les lettres de tous les mots sans exception ce qui prend souvent un temps considérable et n'apprend rien du tout à ceux qui écoutent, mais en prononçant simplement le mot et en rappelant l'acception grammaticale dans laquelle il est employé. Ainsi, il dira *on* pronon indéfini, et non pas *o*, *n*, *ou* : — *là*, adverbe, et non pas *l*, à *accent grave* là ; — *dans* préposition, et non pas *d*, *a*, *n*, *s*, *dans*, etc. Cependant, lorsque les mots offrent quelque difficulté, soit à cause de leur particularité orthographique, soit à cause de leur genre ou accord, il faudra bien les épeler lettre par lettre, autrement on risquerait de laisser passer des fautes ou échapper des remarques utiles.

L'élève-correcteur ne se bornera pas à souligner le mot mal orthographié ; la correction doit être effective, opérée au crayon autant que possible et placée au-dessus du mot et non dans le corps de ce mot.

Lorsque la correction est terminée, l'élève rentré en possession de son cahier, examine ses fautes et s'arrange de manière à ne plus les renouveler. Pour cela il transcrira immédiatement en marge, en regard de la faute même, et en gros caractères, le mot d'usage mal orthographié ou le membre de phrase où il a fait une faute d'accord. Ensuite, si le mot d'usage appartient à une famille, comme cela a lieu la plupart du temps, il répètera, à la suite de la dictée, ce même mot et tous ceux de la famille, en faisant les remarques orthographiques auxquelles ce travail peut donner lieu.

On comprendra qu'une dictée faite dans ces conditions, fouillée en tous sens dans les pensées qu'elle présente, dans le style du morceau, dans ses mots difficiles et ses règles d'accord, mots et règles que l'enfant écrit ainsi plusieurs fois et dont la vue le frappe à chaque fois qu'il feuillette son cahier, on com-

prendra, disons-nous, que cette dictée soit profitable, à tous les points de vue développés plus haut.

En cela, comme en toutes choses, ce n'est pas à la quantité qu'il faut viser, mais à la qualité.

Il n'importe pas qu'on fasse beaucoup de dictées ; ce qui est essentiel, c'est qu'elles soient bien faites.

A. DELAPIERRE.

La lecture expliquée

Quels heureux effets ne produit pas la lecture ! Elle enrichit la mémoire, embellit l'imagination, rectifie le jugement, forme le goût, apprend à penser, élève l'âme et inspire de nobles sentiments.

Les bons livres sont des conseillers aimables, qui nous instruisent sans nous ennuyer, nous avertissent de nos défauts sans nous offenser, et nous corrigent sans nous déplaire. Savoir lire est donc très bien, aimer à lire est mieux encore ; mais aimer à lire, c'est à notre humble avis, s'attacher à ces bons auteurs qui nous offrent les richesses les plus précieuses de l'esprit humain et les découvertes de tous les siècles, c'est lire pour développer les notions que nous avons pu acquérir en observant ce qui se passe autour de nous ; aimer à lire, c'est être capable de résumer ce qu'on a lu ; c'est ne pas quitter un livre, enfin, sans se dire : qu'y ai-je appris ? quelles idées intellectuelles ou morales a-t-il fait germer en moi ?

La lecture expliquée à l'école primaire ne recherche pas une autre fin : en apprenant le son *a*, si nous le faisons entrer dans le mot *papa*, par exemple, ou si nous en faisons la représentation d'une idée (l'étonnement ou l'admiration) : ce n'est pas seulement pour adoucir l'aridité du début aux commençants, mais aussi pour les habituer à voir

dans les signes de la lecture la représentation du langage parlé.

Les exercices de lecture expliquée conduisent à la lecture expressive, mais ils ont encore un autre but : celui de nous habituer à retirer d'un morceau ou d'un livre lu avec choix et réflexion tout ce que notre âme peut s'assimiler de beau et de bon. Par la lecture expressive, nous communiquons ces sentiments aux autres. Nous avons connu de bons maîtres qui donnaient aux enfants pour tâche de chercher, à l'aide de leur dictionnaire, le sens des mots difficiles et de se rendre compte de l'ensemble du morceau. Cette mesure permet d'aborder immédiatement les explications et présente le grand avantage d'habituer l'élève au travail personnel.

La lecture expliquée est l'exercice oral par excellence ; c'est dire qu'elle constitue le plus vivant de tous les exercices scolaires. Les interrogations ne roulent pas sur un sujet unique comme dans une leçon spéciale d'histoire ou de calcul, mais elles effleurent les unes après les autres toutes les matières du programme suivant le morceau donné comme sujet de lecture. Et d'un autre côté, quelle animation dans la classe ! Celui-ci ne répond pas, un autre a la parole ; celui-là commet une bévue, estropie un mot, son voisin lui apprend à mieux s'exprimer ; un étourdi lance une sottise réponse ; — le sourire, — souvent le rire de ses camarades lui enseigne à réfléchir avant de parler. Chacun apporte sa part de connaissances, se souvient de ce qu'il a vu et entendu, et retire de la lecture des notions appropriées à son intelligence et au milieu dans lequel il vit.

Mais en tout il faut savoir se borner ; il y a des mots très importants qui ne peuvent s'expliquer qu'en une leçon entière de science. que si deux ou trois de ces mots se présentent dans un morceau, la leçon de lecture se passera en conversation. Alors il faut laisser les explications dans l'ombre. Les parties claires

doivent servir à donner de la clarté à celles qui sont obscures, et il ne faut jamais que cette action soit annulée par des digressions qui auraient pour but d'étudier à fond les mots rencontrés par hasard. Le meilleur parti à tirer d'une leçon de lecture, et le point dont il est nécessaire de s'occuper avant tout n'est pas d'expliquer le sens de quelques termes, mais bien de donner aux élèves des idées qui se suivent et qui se rattachent d'une manière appréciable les unes aux autres.

Beuzeval

BIBLIOGRAPHIE

Notice sur l'école normale Laval de Québec, pour l'exposition de Chicago, par l'abbé Th. G. Ronleau, Principal.— Québec, 1893.

Nous avons parcouru cette brochure avec un bien vif plaisir.

Elle nous fait connaître, d'une manière très attrayante, les principes qui ont présidé à la fondation des écoles normales catholiques de Québec et de Montréal et les résultats obtenus par ces importantes institutions. Le rôle si éminemment patriotique et religieux que jouent les écoles normales dans notre province est défini de main de maître dans le trop court opuscule que M. le Principal de l'école normale Laval vient de publier à l'occasion de l'exposition de Chicago. En lisant ces pages, on est forcé d'admettre que le cours normal est indispensable à ceux qui désirent enseigner, et conséquemment les maisons qui donnent cet enseignement sont absolument nécessaires à tout système d'instruction publique.

L'ouvrage se termine par un article de Mgr Spaulding, évêque de Péoria, sur les écoles normales catholiques. Dans un style admirable et avec une élévation de pensées peu ordinaire, le savant prélat américain prouve vic-

torieusement la nécessité de l'enseignement normal à tous les degrés : primaire, secondaire et supérieur. Nous espérons que la *Notice sur l'école normale Laval* de 1893 fera tomber autant de préjugés qu'elle contient d'idées aussi saines que progressives.

Notes historiques sur l'institution catholique des sourds-muets dirigée par les clercs de Saint-Viateur de Mile-End, Montréal. — Mile-End, 1893.

Ces notes sont à conserver.

Elles racontent, en un style clair et sobre, ce qu'il a fallu de charité, de zèle et de persévérance aux fondateurs de *l'Institution des sourds-muets* pour en assurer non seulement l'existence depuis 1848, mais encore pour la développer considérablement. Aujourd'hui, cette belle œuvre est dirigée par trente religieux et fréquentée par cent vingt élèves.

C.-J. M.

Instruction civique

29ième Leçon

ORGANISATION DES TRIBUNAUX

(Suite)

La loi et la magistrature

Un de nos légistes canadiens les plus distingués, feu M. Lareau, a dit : " La loi est à la société ce qu'est le gouvernail au vaisseau : elle éloigne l'Etat des dangers qui le menacent. Sans doute elle n'est pas efficace à dominer toutes les tempêtes et à écarter tous les conflits, mais elle est avec la religion la plus grande garantie de stabilité et de paix qui existe sur la terre. "

Oui, la loi est une autorité qu'il faut respecter et faire respecter. Aux instituteurs de

la jeunesse à bien pénétrer l'esprit de leurs élèves de la grandeur et de la majesté de la loi régulièrement et équitablement établie. Sans la soumission aux lois que la nation s'est données, il n'y a pas de société possible. Accoutumons la jeunesse à voir dans nos Codes et nos Statuts l'expression de la raison, de la justice et du devoir. Inspirons-leur de l'admiration pour tous ceux qui sont appelés à interpréter la loi. Apprenons-leur ce que doit être le véritable magistrat, car, inévitablement, plusieurs des juges de la prochaine génération auront passé sur les bancs de nos écoles primaires. Dans chaque enfant qui nous est confié, voyons le futur électeur, le futur magistrat et peut-être le futur homme d'Etat. N'élevons pas les enfants comme s'ils ne devaient jamais être hommes.

En terminant ce petit entretien sur la loi et la magistrature, nous ne saurions mieux faire que de citer la belle et éloquente page qui suit :

La vie d'un peuple se reflète dans ses institutions judiciaires, et l'administration de la justice est une marque apparente de civilisation. Que deviendrait l'homme, la famille, la cité, la société, l'humanité, sans le respect de la loi et sans le prestige des tribunaux ? Le pouvoir judiciaire est donc une puissante garantie de l'ordre public ; il assure au citoyen la paisible jouissance de sa propriété ; il protège la société contre les attentats de ses membres. Son rôle est essentiellement pacificateur et conservateur de ce qui est juste, honnête et bon, suivant le désir de la loi. Par lui le faible trouve protection contre les empiétements du fort, et l'opprimé obtient justice contre le puissant. Sous une égide bienfaisante l'humanité s'avance graduellement et sûrement vers une fin commune à tous les êtres raisonnables : le progrès. Les sociétés se développent en dehors des commotions bruyantes. Le droit a pris l'humanité à son berceau ; il l'a débarrassée des langues grossières

de la barbarie, et il l'a triomphalement conduite au seuil des temps modernes. Son rôle n'est pas fini. Il surveillera cette civilisation et écartera les obstacles qui en arrêteront l'essor.

Le rôle de la loi s'identifie, d'ailleurs, avec celui de la raison qui tend chaque jour au perfectionnement d'elle-même. Dieu a voulu que les hommes se formassent en société pour satisfaire au besoin de chaque être. Mais la raison commandait également à l'homme d'associer ses forces à celles de son semblable pour arriver plus facilement au but commun. C'est encore la raison qui veut que l'autorité, gardienne des droits de la majorité, emploie ses prérogatives à sauvegarder les intérêts communs du public. C'est encore la raison qui proclame la nécessité de formuler des règles pour établir les droits de chacun dans cette réunion variée de personnes et de choses qui constituent la société. C'est encore la raison qui acclame la nécessité du pouvoir judiciaire, chargé d'administrer la justice aux peuples de la terre. Grande et noble institution, dont l'idée première est innée chez l'homme, que la raison reconnaît et que la civilisation confirme ! Elle n'est pas seulement la sauvegarde des sociétés, elle en est l'éclat et le prestige. Heureux les peuples qui vivent sous l'empire de lois sages ! Heureuses les nations qui ne connaissent d'autres maîtres que les lois qu'elles se sont données, et devant lesquelles tous les hommes ploient indistinctement la tête dans une fraternelle égalité !

Le rôle de la magistrature est si auguste, si élevé, si noble, qu'il ne devrait être exercé que par les hommes les plus savants et les plus sages de leur temps. Ils doivent, sur le banc, se montrer dignes des honneurs que la nation leur a confiés. Que deviendrait le pauvre peuple s'il perdait confiance en eux, lui qui croit avec raison à leur honneur, à leurs vertus, à leur moralité, à leur jugement ! Hélas ! le doute même est amer, qu'est-ce

donc que la réalité ? Interprètes de la loi, les juges sont liés par leur serment à juger d'après la loi, au meilleur de leur jugement et de leur conscience, sans partialité, sans parti pris. Leurs yeux sont couverts de l'antique bandeau de la justice, et, dans leurs mains, ils laissent pencher le plateau de la balance là où s'équilibre le poids de la preuve, de la justice et du droit (1).

C.-J. M.

Lecture à haute voix

LECTURE EXPRESSIVE

Le Corbeau et le Renard

Esope et Phèdre avaient traité ce sujet avant la Fontaine en se servant des mêmes personnages.

Dans la *Roman du Renart* au treizième siècle et dans la *Farce de maître Patelin* au quinzième siècle, on trouve cet apologue que notre fabuliste n'eut qu'à récrire dans cette belle langue du dix-septième siècle qu'il maniait avec tant d'habileté et de finesse.

La vanité est la source d'un grand nombre de déceptions et d'infortunes. Louer les gens, vanter les qualités qu'ils ont et mêmes celles qu'ils n'ont pas, suffit pour les duper aisément : voilà ce que la Fontaine a voulu prouver, comme ses devanciers.

Il y a donc dans sa fable un dupeur et un dupé.

Le dupeur, c'est le renard, hypocrite, rusé et gourmand. On lui donnera le ton mielleux et affecté d'un flatteur.

Le dupé, c'est le corbeau, qui se rengorge quand on vante son costume et qui a même la prétention d'avoir une voix agréable. On en parlera avec ce ton naïf et pesant qui convient aux sots.

(1) Lareau—*Histoire du droit canadien* vol. II.

Le récit commence par un exposé des faits. Le corbeau se trouve sur un arbre, tenant un fromage dans le bec.

Or, ce fromage excite la convoitise du renard qui engage la conversation avec l'oiseau.

(Ton simple du récit.)

Maitre corbeau, sur un arbre perché,
Tenait en son bec un fromage.

(Ton de convoitise.)

Maitre renard, par l'odeur alléché,
(Plus simple.)

Lui tint à peu près ce langage :

Le renard flatte le corbeau et lui fait mille politesses.

(Ton d'une extrême courtoisie.)

« Hé ! bonjour monsieur du corbeau,

Voici le corbeau devenu noble, et, dans un but de flatterie, le renard lui donne la particule.

(Ton très flatteur.)

Ah ! vraiment vous êtes admirable !

Que vous êtes joli !

(Dites avec plus d'emphase le second compliment
.. que vous me semblez beau !

Le corbeau fait peut-être un peu le modeste, car le renard reprend : non, je n'exagère pas, je vous l'assure.

(Ton de fausse conviction.)

Sans mentir, si votre ramage
Se rapporte à votre plumage,

Si vous avez la voix aussi belle que l'habit, nul oiseau ne peut vous être comparé.

Vous êtes le phénix (1) des hôtes de ces bois."

Grande satisfaction du corbeau, qui croit aux flatteries du renard et qui, désireux d'obtenir de nouveaux éloges, ouvre le bec pour chanter.

(Ton de grand contentement.)

A ces mots, le corbeau ne se sent pas de joie ;

Et, pour montrer sa belle voix,

Il ouvre un large bec,

(1) Oiseau fabuleux qui se brûlait et renaissait de sa cendre.

Mais alors le fromage tombe et le corbeau se rend compte de la faute qu'il a commise, en écoutant les compliments du renard.

(Ton de déception.)

.. laisse tomber sa proie.

Le renard, qui voit sa ruse réussir, se précipite sur le fromage.

(Ton sec et prompt.)

Le renard s'en saisit, et dit :

Non content de s'être emparé de l'objet qui excitait sa convoitise, le renard se moque du corbeau ; et le fabuliste trouve ainsi un moyen adroit de placer sa morale.

(Ton railleur.)

... " Mon bon monsieur,

Apprenez que tout flatteur
Vit aux dépens de celui qui l'écoute :

Ne regrettez donc pas votre dîner, car je vous donne un bon conseil en échange.

(Ton interrogatif et gouailleur.)

Cette leçon vaut bien un fromage, sans doute."

Grande déception du corbeau, qui se promet bien d'être plus prudent une autre fois.

(Ton de confusion.)

Le corbeau, honteux et confus,
Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

LA FONTAINE (1621-1695).

La Fontaine, le plus grand des fabulistes français et le poète le plus original, est né à Château-Thierry. A 19 ans, il entra à l'Oratoire, mais en sortit dix-huit mois plus tard. Ayant entendu lire l'ode de Malherbe :

Le croiriez-vous, races futures ? etc.

il se senti transporté et voulut être poète ; il étudia Horace, Virgile, Térence ; parmi les écrivains français, Rabelais, Marot et Voiture furent ses auteurs favoris.

Amené à Paris par la duchesse de Bouillon, il fut présenté à Fouquet. Le surintendant lut ses œuvres et lui fit une pension.

Lorsque Fouquet fut emprisonné, la Fontaine osa implorer sa grâce et fit l'*Élégie aux*

Nymphes de Vauve, la plus touchante de ses œuvres.

Il fut admis à l'Académie en 1684.

Outre ses douze livres de fables, La Fontaine a écrit des comédies, des contes, un roman, *Psyché*; un opéra, quelques satires, épigrammes, etc.

Il mourut à Paris le 13 avril 1695.

L. RICQUIER.

PARTIE PRATIQUE

I

DICTÉE

LA VACHE

La vache peut vivre plus de vingt ans ; mais après dix ans elle commence à être moins productive ; alors il convient de l'engraisser pour la vendre au boucher. Sa chair sert encore à notre nourriture.

Sa peau, comme celle du cheval, du veau, nous donne le cuir, avec lequel on fait des chaussures ; avec ses cornes on fait des manches de couteaux, des peignes, etc.

C'est à la vache que l'homme doit ce préservatif si précieux, le vaccin qui nous garantit de la petite vérole.

La vaccine a été découverte en Angleterre par Jenner.

EXERCICES

GRAMMAIRE.—1. Mettre la dictée au pluriel : *Les vaches peuvent vivre plus de vingt ans...*—2. Trouver les mots de la même famille que *productive, engraisser, préservative*.—3. Faire l'analyse des noms de la dictée.

RÉDACTION.—Combien peut vivre la vache ? Qu'en fait-on lorsqu'elle a atteint l'âge d'environ dix ans ? A quoi nous sert-elle encore ? Que devons-nous de plus à la vache ?

II

DICTÉE

LE RAVIN

Presque en face d'un petit torrent babilard (1), qui bondit avec joie de pierre en pierre, pour se mêler à la masse déjà considérable du ruisseau, s'ouvre un ravin très incliné, le plus souvent à sec. Il est probable que ce ravin, creusé dans un sol poreux, (2), est *superposé* à un lit souterrain où coule un ruisseau permanent (3) ; mais il n'est plus lui-même parcouru par des eaux qu'après les averses d'orage, ou les longues pluies. Comme tous les vallons latéraux, il est tributaire (4) de la vallée centrale, mais tributaire *intermittent* (5). D'ailleurs, il est d'autant plus curieux à visiter, car en se promenant sur le lit desséché, on peut étudier tout à son aise l'action de l'eau courante.

E. RECLUS.

EXPLICATIONS SUR LE TEXTE

(1) *Babilard*. Qui babille c'est à dire qui parle vite et beaucoup ; employé ici au figuré, pour qui murmure.

(2) *Poreux*. Qui renferme des pores, c'est-à-dire des interstices, des ouvertures, des vides, où l'eau s'introduit facilement.

(3) *Permanent*. Qui dure toujours.

(4) *Tributaire*. Qui paie son tribut, c'est-à-dire qui apportent ses eaux.

(5) *Intermittent*. Qui n'agit que par intervalles.

EXPLICATIONS GRAMMATICALES

FORMATION DES MOTS.—*Superposer*. Le préfixe *super* a le sens de *sur*, de *au-dessus* ; il se rencontre dans un certain nombre de mots tels que supérieur, supérieurement, supériorité, superficie, superficiel, superlatif, superflu.—*Intermittent*. Le préfixe *inter* a le sens de *entre* et se retrouve dans un grand nombre de mots tels que interstice, interligne, intermède, intermédiaire, intérieur, interne, etc.

EXERCICES

GRAMMAIRE.—1. Faire l'analyse des noms des deux premières phrases de la dictée.—2. Rétablissez l'ordre logique de la première phrase.—3. Employer dans des phrases cinq mots ayant pour préfixe *super*, cinq mots ayant pour préfixe *inter*.

RÉDACTION.—Dites ce que c'est qu'un ravin.

III

DICTÉE

ART ET VOCATION

Le monde est plein d'*artisans* et surtout d'*artistes* qui n'ont point le talent naturel de l'art qu'ils exercent. *Tel* entend un tambour et se croit général; tel voit bâtir et veut être architecte. Chacun est tenté du métier qu'il voit faire, quand il le croit estimé.

J'ai connu un *laquais* qui, voyant peindre son maître, se mit dans la tête d'être peintre. Dès l'instant qu'il eut formé cette résolution, il prit le *crayon*, qu'il n'a plus quitté que pour prendre le *pinceau*, qu'il ne quittera de sa vie. Sans leçons et sans règles, il se mit à dessiner tout ce qui lui tombait sous la main. Il passa trois ans *collé* sur des barbouillages, sans jamais se rebuter du peu de progrès que de médiocres dispositions lui *laisaient* faire. Je l'ai vu durant six mois dans une petite *antichambre*, au midi, où l'on suffoquait au passage, assis, ou plutôt *cloué* sur sa chaise, devant un globe, dessiner ce globe, le *redessiner*, commencer et recommencer avec une invincible obstination, jusqu'à ce qu'il en eût rendu la *ronde bosse*. Enfin, guidé par un artiste, il est parvenu au point de quitter la *livrée* et de vivre de son *pinceau*. Jusqu'à un certain *terme*, la persévérance *supplée* au talent: il a atteint ce terme, et ne le passera jamais.

J. J. R.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

La vocation: l'inclination qu'on se sent pour un état, avec les dispositions et le talent nécessaire pour s'y livrer.—*Artisans*: ceux qui exercent un art mécanique, un métier; se confondait autrefois avec *artistes*, qui ne se dit plus aujourd'hui que de ceux qui exercent un des beaux-arts.—*Laquais*: domestiques, surtout ceux qui portent livrée et suivent le maître.—*Peindre son maître*; pour: son maître *qui peignait* et non *était peint*: la construction directe est toujours préférable, elle ne prête pas à l'équivoque.—*Le crayon*, *le pinceau*: pour le dessin, la peinture (métonymie).—*Collé, cloué*: figure, pour montrer l'acharnement qu'il mettait à ses études, il était comme fixé, attaché sur sa chaise.—*Laisaient*: expliquer cet accord.—*Antichambre*: (*anti* pour *anti*, avant). La pièce d'entrée de l'appartement, celle où se tiennent les domestiques.—*Redessiner*: dessiner de nouveau (n'est pas dans l'Académie).—*La ronde bosse*: le plein relief; se dit pour *haut-relief*, et *deux-bosse* pour *bas-relief*.—*La livrée*: d'abord *vêtement* uniforme que portent les gens d'une maison, puis, par extension, les gens portant livrée, la domesticité.—*Supplée*: repare le manquement, le défaut, peut remplacer.

EXERCICES

Analyser les pronoms; dire leur rôle dans la phrase.—Donner des exemples de pronoms remplaçant un adjectif féminin, un infinitif, une proposition entière.—Construire cinq phrases avec un pronom complément indirect: 1^o remplaçant un nom de chose; 2^o un nom de personne.

Exercice de rédaction

LA DILIGENCE

CANEVAS.—Lourde diligence dans l'étroite rue d'un village.—Une petite fille et son jeune frère.—Danger.—L'enfant se réfugie le long d'une maison.—Cri d'effroi des voyageurs.—La fillette se retourne pour mieux protéger son frère.—La diligence passe.—Le

bébé est sain et sauf.— La sœur a le bras cassé.— Sa première pensée.— Modèle de courage et de dévouement.

DÉVELOPPEMENT

Une lourde diligence traversait l'unique rue d'un petit village. Cette rue était si étroite, que la diligence avait juste la place pour passer entre les maisons ; et la pente était si rapide, que les cinq chevaux ne pouvaient plus retenir la pesante voiture et couraient à fond de train.

Une petite fille, à peine âgée de dix ans, remontait en ce moment la rue. Elle portait péniblement dans ses bras son jeune frère, un gros poupon de quelques mois.

Tout à coup elle entend le galop des chevaux qui fait trembler le sol. Elle lève les yeux et s'arrête glacée de terreur à la vue de la diligence lancée à toute vitesse. Que faire ? Revenir sur ses pas ? Mais elle n'en a pas le temps. Et aucune porte ouverte où elle puisse s'abriter !

D'un élan rapide, elle se réfugie contre une maison, et se tient là, droite, le dos collé au mur, se faisant le plus mince possible et serrant son frère dans ses petits bras.

Les voyageurs de la diligence ont aperçu les deux enfants, et ils jettent un cri d'effroi. La rue est si étroite et la voiture est si large ! La petite fille ne sera peut-être pas atteinte ; mais le bébé sera heurté et broyé.

La courageuse enfant comprend le danger qui menace son frère. Elle se retourne le dos vers la rue, abritant le poupon entre elle et la muraille, et le protégeant de son corps. Elle est tranquille maintenant. Si l'un d'eux est renversé, ce sera elle ; mais le petit sera sauvé.

Toute pâle, mais résolue et immobile, elle attend.

La diligence arrive avec un fracas de tonnerre ; elle se précipite, elle passe, elle a passé...

Les deux enfants ont roulé à terre. On court à eux, on les relève. Le frère n'a pas de mal ; mais la sœur a le bras cassé. Et pourtant, au milieu de sa douleur, son visage resplendit d'une joie sublime : elle sait qu'elle a sauvé le petit.

STAHL.

QUESTIONS

Quelle était la disposition des lieux par où passait la diligence ? Que serait-il arrivé si la petite fille avait essayé de retourner sur ses pas ? Que fait-elle, en présence du danger ? Expliquez ce qui cause l'effroi des voyageurs en la voyant. Pourquoi change-t-elle de position quand la voiture arrive sur elle ? Quelles sont les conséquences de sa chute ? Quelle est sa première pensée quand on la relève ? Quel nom donnez-vous à la conduite de cette enfant ?

Guerre à l'anglicisme

Ne dites pas *sous l'opération* de telle loi, mais " en vertu de... ; "

Ne pas écrire, aussi : un commerce considérable s'est établi *sous l'opération* du traité de réciprocité, mais un commerce s'est établi " durant l'exercice " du traité... ;

Payer une visite, (1) au lieu de " rendre ou faire " une visite ;

Prendre une marche, (2) au lieu de " faire " une marche ;

En dedans de (3) trois minutes pour " en moins de " de trois minutes.

(1) Pay a visit.

(2) Take a walk.

(3) Inside of

POÉSIES

RETOUR DES CHAMPS

C'est l'heure vague et douce où l'étoile s'allume,
Veilleuse de l'espace, au fond du firmament ;
La colline s'endort sous un voile de brume
Qu'un reflet du couchant colore mollement.

Le laboureur, voyant de loin son toit qui fume.
Au paisible logis s'en revient lentement,
Et songe, en priant Dieu, pour ses champs de fro-
[ment,

A la soupe du soir qu'un peu de lard parfume.

Dans la mare on entend les coassements clairs
Des grenouilles scandant le silence des airs
De leur timbre argentin, limpide et monotone.

Mais voilà qu'au verger, où s'endorment les nids.
Pieux et solennel, le rossignol entonne
L'hymne des chers espoirs et des amours bénis.

FRÉDÉRIC BATAILLE.

SOUVENIRS DU COLLÈGE—LA CLASSE

Je me rappelle encore, non sans ravissement,
La classe, son travail, son silence charmant ;
Je tressaille, en songeant aux paisibles soirées
Sous les regards du maître au devoir consacrées,
Quand, devant le pupitre en silence inclinés,
Nous n'entendions, parfois de nous-même étonnés,
Que, d'instant en instant, quelques pages froissées,
Où l'insensible bruit des plumes épressées,
Qui, toutes à l'envi courant sur le papier,
De leur léger murmure enchantaient l'écolier.

O jeunesse ! ô plaisirs ! jours passés comme un
[songe !

Du moins, ces temps heureux, l'étude les prolonge.
Elle laisse à nos cœurs cette première paix
Que les autres plaisirs ne prolongent jamais.
Celui qui dans l'étude a mis sa jouissance,
Garde sa pureté, ses mœurs, son innocence ;
Le miroir de sa vie est riant à ses yeux :
Les jours ne sont pour lui que des moments heu-
[reux.

Pauvre, libre, content, sans soins et sans envie,
Dans un lieu de son choix il jouit de sa vie :
Et, quand le terme vient, il passe sans effort
Du calme de l'étude au calme de la mort.

M.-P. LEBRUN.

Echos du recensement de 1891 (1)

DÉVELOPPEMENT DES CATHOLIQUES CANADIENS-FRANÇAIS

M. Johnson, d'Ottawa, le statisticien fédéral, vient de publier un état établissant les progrès du catholicisme et du protestantisme dans la province de Québec ainsi que le développement de la nationalité canadienne-française comparé à celui des autres nationalités. Voici ces chiffres.

	Canadiens- français	Autres nationalités
1851.....	669,528	220,733
1861.....	847,320	263,344
1871.....	929,817	261,699
1881.....	1,073,820	285,207
1891.....	1,189,229	299,306

Voici les chiffres quant aux cultes religieux :

	Catholi- ques	Autres religions
1851.....	746,866	143,395
1861.....	942,724	167,940
1871.....	1,019,850	171,666
1881.....	1,170,718	188,319
1891.....	1,291,709	196,826

L'augmentation des catholiques dans les quatre décades 1851-91 a été de 73 par cent ; celle des autres cultes religieux, de 37 par cent.

L'île de Sable

On signale la prochaine disparition d'une île située sur la route des paquebots allant d'Amérique en Europe. Il s'agit de l'île de Sable, au sud de la Nouvelle-Écosse, à peu près sous la même latitude que le grand banc de Terre-Neuve. L'île de Sable est bien connue des marins ; c'est un écueil redouté dans ces parages fréquentés. Il n'y a pas bien longtemps encore, elle avait une lon-

(1) Depuis le mois de septembre 1892 nous avons publié un grand nombre de renseignements concernant le dernier recensement canadien.

gneur de 64 kilomètres ; aujourd'hui elle n'a plus guère que moitié, environ 30 kilomètres. Depuis 1880, trois phares y ont été successivement élevés ; les deux premiers ont disparu l'un après l'autre, enlevés par la vague après s'être effondrés. Le troisième qui avait été patiemment construit en remplacement des autres, est battu en brèche et menace ruine. Encore quelque temps et la mer balayera l'îlot.

Il est évident que le sol s'affaisse de plus en plus. L'île de Sable va passer à l'état de récif sous-marin, et deviendra plus redoutable que jamais pour la navigation. On voit que les terres et les mers sont toujours loin d'être vraiment immobiles. Ici le sol gagne sur l'océan ; à côté, c'est l'océan qui gagne sur les terres (1).

Statistiques

Voici un tableau démontrant le progrès du catholicisme au Manitoba et Nord-Ouest depuis 1845 à 1892 :

En 1845.—	Archevêques ...	0	En 1892....	1
"	Evêques.....	1	"	4
"	Vicariats apostoliques....	1	"	2
"	Diocèse.....	0	"	2
"	Religieux.....	2	"	100
"	Séminaristes...	0	"	7
"	Frères convers.	0	"	68
"	Scholastiques..	0	"	8
"	Religieuses....	4	"	116
"	Couvents.....	0	"	21
"	Chapelles.....	4	"	150
"	Résidences....	4	"	111
"	Ecoles.....	4	"	185
"	Pensionnats ...	0	"	31
"	Elèves des écoles... ..	140	"	5000

Outre les églises et chapelles, il y a 127 stations, c'est-à-dire des endroits où les missionnaires vont à certaines dates dire la messe et prêcher, dans des maisons privées.

(1) C'est sur cette île que le marquis de La Roche abandonna 50 hommes en 1588.

Valeur des exportations canadiennes de 1890-91 :

<i>Farine</i>		
	barils	valeur
Grande-Bretagne...	181,543	\$ 851,912
Antilles Anglaises..	399	1,618
Etats-Unis.....	12,439	55,249
Terreneuve.....	99,438	468,409
<i>Fromage</i>		
	livres	valeur
Grande-Bretagne..	105,946,677	\$ 9,481,373
Antilles Anglaises..	27,835	2,884
Etats-Unis.....	128,256	13,485
Terreneuve.....	88,408	9,104
<i>Bêtes à cornes</i>		
	nombre	valeur
Grande-Bretagne...	107,689	\$ 425,396
Antilles Anglaises..	38	2,170
Etats-Unis.....	2,763	26,975
Terreneuve.....	2,520	91,378
<i>Bœuf</i>		
	livres	valeur
Grande-Bretagne...	8,700	\$ 740
Antilles Anglaises..
Etats-Unis.....	9,440	699
Terreneuve.....	240,805	12,171
<i>Lard.</i>		
	livres	valeur
Grande-Bretagne...	550	\$ 40
Antilles Anglaises..	2,200	148
Etats-Unis.....	3,700	198
Terreneuve.....	42,360	2,596

La librairie Notre-Dame des Victoires

Nous recommandons à nos lecteurs l'excellente librairie Notre-Dame des Victoires, située aux Nos. 9 et 10, de la rue Notre-Dame, Basse-Ville, Québec. C'est une maison florissante qui date déjà de loin et que son propriétaire, M. N. S. Eardy, tient sur un haut pied. A cette librairie on trouve toujours un choix considérable de livres d'école et de littérature, ainsi qu'un grand nombre d'objets pour églises, couvents, etc., etc., et des cierges de très bonne qualité.

BERNARD, FILS & CIE

EDITEURS DE MUSIQUE

ASSORTIMENT VARIE DE PIANOS ET HARMONIUMS AMERICAINS ET CANADIENS, INSTRUMENTS DE MUSIQUE DE TOUTES ESPECES

Seule agence à Québec de la machine à coudre, hors de concours, dite la DOMESTIC de New-York.

Accords et réparations de PIANOS, HARMONIUMS, ORGUES d'églises etc., promptement exécutés d'après les règles de l'art, ainsi que réparations de Machines à coudre

Nos. 135 & 137, rue St-Jean, H.-V., Québec.

DAVID OUELLET

Membre de l'Association des Architectes de la province de Québec

ARCHITECTE, EVALUATEUR, EXPERT, ETC.

Bureau : 113, rue St-Jean ; Atelier : 87, rue d'Aiguillon, Québec.

Le seul tenant un atelier d'exécution dans l'art architectural et décoratif.

Inventeur et manufacturier des nouvelles targettes à levier.

P. GAUVREAU

LIBRAIRE

122—PIED DE LA COTE LAMONTAGNE—122
BASSE-VILLE, QUEBEC.

Grand assortiment de Cartes Géographiques.—Livres de prix.—Livres classiques, etc., etc., etc.

CORRESPONDANCE SOLLICITEE.
